

À titre de président de l'association du Parti Vert du Canada pour la circonscription de Montmagny L'Islet Kamouraska Rivière-Du-Loup, je viens vous soumettre ce mémoire.

Le parti Vert du Canada est préoccupé par l'environnement car rien en dehors de l'environnement n'est viable pour l'humain. Aussi, l'environnement est la seule chose que l'on doit préserver pour notre survie. En ce sens, la lutte pour préserver l'environnement n'est pas une question d'argent, c'est une question de vie ou de mort. Pour ceux et celles qui en doutent, encore ce matin, on entendait sur les ondes de la SRC que les ours polaires se mangent entre eux tellement la nourriture habituelle leur manque maintenant que les glaces fondent. Puisque nous en parlons, l'érosion des berges a-t-elle été prise en compte par les promoteurs ? Il faut voir dans ce projet que : pour avoir accès à un peu d'énergie pendant un demi-siècle, on détruira un site naturel important situé dans une zone qui a une valeur touristique indéniable.

J'ai entendu le mémoire de la chambre de commerce dire que le gaz circulerait librement parmi les entreprises locales, mais ces données me semblent beaucoup trop optimistes. Dans leur appui, ils mentionnent aussi le fait qu'il n'y aurait pas d'usine pour mettre en bouteilles le gaz (dommage, ça au moins ça aurait créé des emplois locaux), si donc il doit absolument y avoir un gazoduc, devrions-nous dès lors parler de la maxime juridique qui fait office de principe de droit comme en témoignent de nombreux articles de loi, voulant que l'accessoire suive le principal ? Ce principe de droit stipule que l'on ne peut considérer comme un accessoire ce qui est essentiel. À cet effet, le projet d'Énergie Cacouna devient irrecevable dans sa forme actuelle, puisque le gazoduc n'a rien d'accessoire, et qu'il est, de l'aveu même de ceux qui le soutiennent, essentiel au projet. Il est d'autant plus surprenant que plusieurs membres de la classe politique se sont déjà prononcés ouvertement pour ce projet ?

Que ce soient les politiciens des gouvernements du Québec, du Canada, de la MRC et de la Municipalité, il semble y avoir une effervescence jubilatoire à propos des taxes foncières de cette manne gazière. Certains sont allés jusqu'à dire que les résultats de cette consultation n'empêcheront pas le projet d'être approuvé de toute manière. Le combat à mener, par de simples citoyens contre deux multinationales de l'énergie ayant des appuis politiques évidents, est foncièrement inégal. On assiste à une version contemporaine de David contre Goliath. Un tel échange est-il vraiment possible ? Il est malheureux de constater que les intérêts monétaires primes sur les intérêts humains dans ce projet. De plus, les usines qui viendront ici afin de profiter de cette manne gazière, que laisseront-elles une fois le gaz devenu rare et cher ? Sans compter que logiquement, le prix du gaz suivra la loi de l'offre et de la demande, et son coût

s'alignera infailliblement sur le prix des autres énergies, et de cela, les entrepreneurs ne sont pas dupes.

Par ailleurs, dans le contexte où le plein emploi est à la veille d'être atteint et au moment où au Témiscouata, on vient d'embaucher une personne pour faire du recrutement de main d'œuvre à l'étranger, est-il vraiment justifié d'hypothéquer ce territoire pour un projet utilisant les énergies fossiles responsables pour une grande part du réchauffement climatique.

Les besoins énergétiques et la diversité des sources d'approvisionnement sont tout aussi questionnables. En effet, si on se souvient qu'il y a deux ans à peine, alors que Gaz Métro et Hydro Québec proposaient l'installation à Beauharnois d'une centrale électrique au gaz, sans pour autant parler de port méthanier, c'est donc dire que l'approvisionnement en gaz semblait suffisant pour alimenter cette centrale. Comment se fait-il qu'aujourd'hui, sans cette centrale au gaz, que nous manquions de gaz à un point tel, qu'un port méthanier soit maintenant devenu si important ? Les USA consomment plus ou moins 25% du gaz produit sur la planète. Leurs besoins vont en croissant, mais les projets de ports méthaniers y sont tous refusés par la population. Si bien que le gouverneur du Rhode Island a proposé d'installer ces ports au Canada. Depuis, deux projets canadiens sont déjà approuvés dans les provinces maritimes. Comme nous sommes très en retard par rapport aux engagements du Canada envers le protocole de Kyoto et que nous connaissons déjà un accroissement de 24% des pluies acides selon l'environnement Canada, cela a fait en sorte que le gouvernement fédéral a déjà abandonné l'idée d'y arriver et plutôt que de prendre les mesures qui s'imposent, nous continuons le développement économique sans égard au développement durable.

Si on regarde bien, il y a un grand nombre d'opposants à ce projet, la population s'est prononcée à plus de quarante pourcents contre à un moment où, l'on faisait miroiter l'Eldorado dans le Bas Du Fleuve. C'est donc dire à quel point ce projet divise la population. Des projets d'une telle envergure, dans une si petite région, devraient obtenir des appuis beaucoup plus larges et beaucoup plus solides. Mais avant tout, ces projets devraient faire l'objet d'études beaucoup plus approfondies et ces études devraient être menées de façon transparente et indépendante. Je terminerai par une question, à quelle distance d'un port méthanier seriez-vous à l'aise d'habiter ? Ma réponse personnelle, c'est **le plus loin possible**.

C'est donc pour ces raisons que l'association du Parti Vert du Canada de la circonscription de Montmagny L'Islet Kamouraska Rivière-Du-Loup, s'oppose totalement à ce projet et le considère comme irrecevable, sans valeur par rapport

au développement durable et donc irréductiblement rétrograde. Merci de m'avoir entendu.